

Hopfenweg 21
PF/CP 5775
CH-3001 Bern
T 031 370 21 11
info@travailsuisse.ch
www.travailsuisse.ch

Conférence de presse du 11 septembre 2015 – « *Baromètre Conditions de travail* »

Réduire l'utilisation excessive du facteur « travail » - Assurer le soutien à la voie bilatérale

Adrian Wüthrich, président désigné de Travail.Suisse

Vous connaissez certainement aussi cette situation : Vous ne vous sentez pas bien, votre température n'est pas comme d'habitude, vous transpirez légèrement, vous ressentez des douleurs dans les membres. Que faites-vous ? Vous cherchez un thermomètre et vous prenez votre température. Les degrés indiqués permettent de se faire une idée de son état de santé : on a de la fièvre, ou un peu de température, ou bien on n'est pas aussi malade qu'on le craignait.

C'est exactement ce qu'a fait Travail.Suisse avec les conditions de travail des travailleurs et travailleuses de Suisse. Les informations reçues de nos fédérations et des différentes branches nous ont donné une image de tension. Au lieu du thermomètre, nous avons saisi le « Baromètre Conditions de travail ». Gabriel Fischer, responsable de la politique économique, vient de vous expliquer le fonctionnement de ce baromètre.

Les résultats sont parlants et permettent de faire des constatations claires. Il existe des domaines dans lesquels on ne saurait parler de bonnes conditions, et pour lesquels il est nécessaire d'agir. Le document que les délégués de Travail.Suisse vont discuter au congrès de demain envisage des mesures concrètes pour remédier à la situation. Je m'en tiendrai aux trois points principaux.

Le stress et la charge psychique sont les principaux poids

Dans notre baromètre, le stress et la charge psychique affichent les valeurs les plus négatives. 40 pour cent des travailleurs et travailleuses se sentent souvent ou très fréquemment stressés par leur travail, et un tiers d'entre eux ressentent le travail comme une charge psychique. Cette constatation n'a rien de nouveau et confirme les rapports de beaucoup de nos membres. Dans l'étude sur le stress 2010 du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), 34 pour cent des personnes interrogées se plaignaient déjà du stress. Le niveau de ce stress a encore augmenté si l'on en juge par les résultats de notre enquête. La pression visant l'efficacité exercée dans beaucoup d'entreprises, qui n'a pas diminué avec la suppression du taux plancher du change euro-franc et le renforcement du franc qui a suivi, affecte beaucoup de travailleurs et travailleuses. La productivité élevée de la Suisse a son prix. En 2010, le SECO estimait à 10 milliards de francs par an les coûts induits par le stress. Le travailleur stressé sur la durée et subissant une surcharge psychique, même s'il a encore un bon salaire, ressent des effets négatifs sur sa santé.

De l'avis de Travail.Suisse, la pression sur les travailleurs et travailleuses a atteint un niveau en Suisse tel que tous les signaux d'alarme sont allumés. L'augmentation du temps de travail, sous prétexte de franc fort, n'est pas une solution durable et il faut au plus vite faire machine arrière. La « cravache de la productivité » des entreprises ne doit pas entraîner une surexploitation des travailleurs et travailleuses. Les 200 millions d'heures supplémentaires effectuées chaque année et le présentéisme largement répandu montrent bien qu'ils sont tout à fait prêts à fournir leurs prestations (30 pour cent des travailleurs avouent travailler souvent ou très souvent quand ils sont malades).

La promotion de la santé doit devenir un sujet plus important

La promotion de la santé est un sujet à l'ordre du jour dans de nombreuses entreprises. Pas dans toutes, malheureusement. Pour preuve, 14 pour cent des travailleurs et travailleuses déclarent travailler dans une entreprise qui ignore toute mesure de promotion de la santé. Pour 29 autres pour cent, les offres sont à peine suffisantes, voire totalement insuffisantes.

Travail.Suisse constate une nécessité d'agir dans ce domaine dans beaucoup d'entreprises. Un plus grand nombre d'entreprises doivent élaborer et mettre en œuvre des concepts et des mesures de promotion de la santé au travail – visant aussi à limiter le présentéisme et à maintenir dans le monde du travail les travailleurs vieillissants. La pression vers l'efficacité ne doit pas ici servir d'excuse. En dépit d'une saisie du temps assouplie, les dispositions de protection de la loi sur le travail doivent être conservées. Les employeurs doivent continuer d'accomplir leur devoir de prévoyance envers les travailleurs et travailleuses. Il convient de mentionner ici le travail du dimanche, qui doit être libéralisé par le Parlement. Travail.Suisse s'oppose absolument à toute nouvelle libéralisation du travail du dimanche. L'octroi d'exceptions doit s'accompagner de garanties de maintien de la protection des travailleurs et travailleuses, déclarées de force obligatoire dans les conventions collectives de travail.

Les soucis concernant les emplois cachent de la dynamite en politique européenne

Les travailleurs et travailleuses se font du souci quant à leur emploi. Les perspectives à moyen terme sont jugées très négatives. 51 pour cent des travailleurs et travailleuses estiment qu'il leur serait difficile de trouver un poste équivalent à leur emploi actuel. Dans le groupe des 46 à 64 ans, 65 pour cent ne croient pas à la possibilité de trouver un poste comparable pour un salaire comparable, au cas où ils quitteraient leur emploi, de leur plein gré ou contraints. Il apparaît que l'insécurité larvée qui règne après le Oui à l'initiative contre l'immigration de masse et le renoncement au cours minimal de l'euro n'affecte pas seulement les entreprises mais aussi leurs employés.

Pour Travail.Suisse, une chose est claire : s'il se confirme que la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse n'est pas compatible avec le maintien des accords bilatéraux, le peuple doit pouvoir prendre position sur la question de savoir s'il faut préserver ces accords ou pas. Travail.Suisse a la conviction que les travailleurs et travailleuses n'approuveront le maintien des accords que s'ils s'accompagnent d'une protection renforcée des salaires et des conditions de travail. Ceux qui considèrent les mesures d'accompagnement comme un mal nécessaire et s'opposent à leur amélioration risquent de faire des dégâts dans la politique européenne.

Les employeurs doivent tenir compte, quand ils prennent des mesures, de la grande insécurité qu'éprouvent les travailleurs vieillissants. Travail.Suisse estime décisive à cet égard une politique de la formation débutant au milieu de la vie professionnelle déjà – soit peu après que le travailleur a atteint les 40 ans. Une évaluation de la carrière doit devenir la norme et la formation continue doit être encouragée, afin de préserver le maintien sur le marché du travail des travailleurs vieillissants. Ce faisant, on pare au manque de main-d'œuvre qualifiée et au sentiment d'insécurité largement répandu chez les travailleurs et travailleuses d'un certain âge. Une chose est sûre : si nous ne réussissons pas à donner suffisamment de sécurité à un groupe d'âge qui exerce une influence certaine en politique, ce groupe n'adhérera plus à la libre circulation des personnes ni aux accords bilatéraux.